



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 16 AVRIL 2026

Date de la convocation :
10 avril 2026

L'an deux mille vingt-six le seize avril à 20 heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Alain DURIS

Nombre de conseillers en exercice : 15

Étaient présents : M. Alain DURIS, Maire, M. Bruno GRANCOING, Mme Sandrine COULON, M. Éric BOULESTEIX, Mme Aurélie GAUMER, Adjoint, Mme Mariel HARTWICH, M. Yann RUFFEL, ~~Mme Jessica GATTE~~, M. Thomas PEYROT, Mme Odile NICOLARDOT, Mme Sabrina FREDON, ~~M. Arnaud CHESSERON~~, Mme Michèle COSSU, Mme Sylvie GERMOND, M. Julien GUYOT Conseillers municipaux.

Quorum : 8

Nombre de conseillers présents : 13

*Étaient absents : M Arnaud CHESSERON, Mme Jessica GATTE
Ont donné pouvoir : M. Arnaud CHESSERON donne pouvoir à M. Éric BOULESTEIX*

Secrétaire de séance : M. Éric BOULESTEIX

Objet de la délibération : DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT VIENNE GORRE

Numéro de la délibération : 022 2026

Vu l'article 5 des statuts du Syndicat Mixte Vienne Gorre fixant la représentation de chaque commune membre au sein du comité syndical,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir procéder à l'élection de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide

- **de désigner :**
 - * Délégués titulaires :
 - M. Alain DURIS
 - M. Arnaud CHESSERON
 - * Délégués suppléants :
 - Mme Odile NICOLARDOT
 - Mme Sabrina FREDON

Résultat du vote : Unanimité :

Le secrétaire de séance,

Éric BOULESTEIX

Le président de séance,

Alain DURIS



Acte rendu exécutoire après transmission en
préfecture et publication le 17 avril 2026
Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,